

Image not found or type unknown



Réception d'un courrier de la préfecture service immigration

Par **Ter**, le **06/07/2013** à **18:08**

Bonjour,rn Je suis française et mon mari brésilien nous avons petite fille 3 ans et j'attends une enfant. Nous avons reçu un courrier de la préfecture immigration demandant de se présenter au bureau des séjours avec moi-même pour "une affaire vous concernant".rnJe ne comprends pas, c'est bizarre, il est avec son récépissé on attend sa carte de séjour et on reçoit ça.rnAider moi svp, qu'est-ce que ça veut dire?

Par **onguiba**, le **06/07/2013** à **19:03**

tout simplement qu'ils vont lui donner la carte de séjour qu'il attend

Par **nakosas**, le **07/07/2013** à **20:49**

As-tu déjà passé la visite médicale?

Par **Ter**, le **08/07/2013** à **09:25**

Bonjour,rnC'est un renouvellement et il me demande moi-même et mon épouse d'y aller aussi. La visite il a passé au début.

Par **sheryne77**, le **08/07/2013** à **10:26**

bonjourrvotre presence est obligatoire pour le titre de sejour car il ya la condition de vie commune pour verifier que vous êtes toujours ensemble et quil nya pa d intention de separation ou autre de ce genrervotre mari pretend le statut conjoint de français vous devez être là sinon il vont soupçonner une rupture de vie communernsi votre mari pretend le statut parent d enfants français votre presence obligatoire il doit verifier s il entretient les enfants et participe à leurs éducationrnbonne chance et je ne crois pas qil à un souci c est une procédure normale et heureusement qil existe de tel verification car malgré cela il ya des abusrnbbon courage tenez nous au courant

Par **Ter**, le **08/07/2013** à **10:37**

Merci a tous pour vos réponse , je vous tiens au courant...